

## Conditions générales de vente et de livraison

<b>Prix</b>	Tous les prix s'entendent hors taxe. Les futures modifications tarifaires seront désormais appliquées avec effet immédiat sans annonce particulière. Toute modification ultérieure d'une commande nous autorise à facturer les coûts supplémentaires qu'elle engendre. Les prix s'entendent départ entrepôt central d'Embrach. Les commandes usine inférieures à 10m <sup>2</sup> (pour les mosaïques de verre, les commandes inférieures à 20m <sup>2</sup> ) sont majorées d'un supplément pour petites quantités. <b>Toute marchandise demeure propriété de la société de Ganz Baukeramik SA jusqu'à son paiement intégral.</b>
<b>Marchandises commandées</b>	Tout matériel commandé est <b>facturé au plus tard après 30 jours</b> – pour la marchandise à usiner à compter de la réception de la marchandise et pour la marchandise en stock à compter de la date de commande.
<b>Transport</b>	Les livraisons sur les chantiers, au magasin/dépôt ou à nos filiales sont facturés au prix de fret valables à la date de livraison.
<b>Délais de livraison</b>	Les délais de livraison mentionnés sont fournis à titre purement indicatif, c'est-à-dire qu'ils ne sont assortis d'aucune obligation contraignante de la part de Ganz Baukeramik AG. Les pannes d'exploitation, problèmes techniques, défauts de matières premières, grèves et cas de force majeure nous libèrent pour la durée de ces empêchements de l'engagement de livraison pris. Les retards ne donnent pas droit au commettant de se départir du contrat ni d'exiger une quelconque indemnisation. Ganz Baukeramik AG décline toute responsabilité en la matière.
<b>Conditions de paiement</b>	30 jours net; Les membres de feusuisse bénéficient d'un rabais conformément au règlement des cotisations de feusuisse. Des intérêts moratoires à hauteur de 5 % sont redevables pour tout retard de paiement.  Des renseignements sur l'historique de paiement peuvent être transmis à l'union suisse des créanciers Creditreform.
<b>Suppressions d'articles</b>	L'intégralité des articles présentés sur nos surfaces d'exposition sont susceptibles d'être supprimés à tout moment de la production et ce, sans préavis de la part de nos fournisseurs. Les chevauchements intervenant entre le moment du choix et la passation de commande ne sauraient être exclus. Ganz Baukeramik AG décline toute responsabilité en la matière.
<b>Retours/avoirs</b>	Seuls sont repris les colis entiers de marchandises dites en stock. Dans la mesure où le retour est effectué sous 2 mois à compter de la livraison et que le matériel est propre et dans un état irréprochable, une note de crédit frappée d'un abattement de 30 % (pour le contrôle, le comptage, la main d'œuvre pour remise en stock) est accordée.  Ne sont pas repris: les palettes promotionnelles, les commandes spéciales départ usine, la marchandise ne provenant pas de stocks disponibles, les marchandises fabriquées sur plan, le matériel fabriqué dans notre manufacture, la faïence, les matériaux émaillés à la main, les marchandises provenant de ventes de liquidation, les colles et matériaux de jointoiment ainsi que les produits d'entretien.
<b>Tolérances</b>	Concernant les plaques de fabrication industrielle, il est expressément précisé que des différences de ton et de calibre peuvent être observées entre les échantillons exposés et le matériel livré. En raison du processus de cuisson, aucune garantie concernant l'uniformité des tons et du calibre ne saurait être octroyée. La cuisson et les matériaux utilisés peuvent également impliquer la nécessité de découpage des plaques au mouillé. Il ne s'agit en l'occurrence pas d'un défaut / vice ni des matières premières employées, ni des méthodes utilisées pour leur préparation / traitement mais au contraire d'une propriété naturelle que développent les plaques en céramique lors de leur cuisson à hautes températures (norme SIA 248). Ganz Baukeramik AG décline toute responsabilité en la matière.  Les différences de teintes et les fissures du glaçage de la céramique faite à la main sont des phénomènes naturels et ne sauraient constituer un motif de réclamation. Les écarts de dimension et les déformations incluses dans la fourchette des normes européennes ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation. Les réclamations concernant d'éventuels vices de la livraison ne peuvent porter que sur des pièces individuelles. En ce sens, les livraisons s'entendent comme des livraisons divisibles.  Les habillages en pierre des poêles-cheminées sont des produits naturels. Des différences individuelles de coloris, de surface et de veinage sont des phénomènes naturels. Des altérations de couleur peuvent se produire.
<b>Droits d'auteur</b>	Nous nous réservons les droits de propriété et d'auteur sur les schémas, devis, images, photographies et autres documents. Ils peuvent être rendus accessibles à des tiers, par ex. à des fins publicitaires, sur accord écrit exprès de notre part.
<b>Contrôle de la marchandise/réclamations</b>	Avant les travaux de pose, les nuances de couleurs, le calibrage, la dureté, la planéité et l'assortiment doivent être contrôlés. Toute réclamation doit être formulée sans délai et au plus tard dans les 8 jours suivant la réception du matériel. Nous remplaçons dans un délai raisonnable la marchandise ayant fait l'objet d'une réclamation dont il est indéniable qu'elle présente des défauts ou qu'elle ne correspond pas aux conditions établies. Toute autre prestation, parmi lesquelles le dédommagement, le défraiement de main d'œuvre, la perte de gain, les frais de transport, les indemnités de retard, etc., n'est pas acceptée. À l'issue de la transformation d'une marchandise défectueuse, toute responsabilité pour vice est exclue. La présente disposition vaut également lorsque le commettant ne réceptionne pas personnellement la marchandise. <b>Attention: plaques posées = plaques acceptées.</b> Ganz Baukeramik AG décline toute responsabilité en la matière.
<b>Garantie</b>	Notre garantie se rapporte aux possibilités décrites dans les présentes conditions générales de vente et de livraison. Toute autre demande de réparation au titre du préjudice subi, et plus particulièrement concernant les dommages consécutifs, est exclue. Nous remédions gratuitement aux défauts couverts par notre garantie. Dès lors où la réparation est possible, le droit de réhabilitation est considéré comme exclu.
<b>For judiciaire</b>	Bülach; le droit suisse s'applique même en cas de livraison à l'étranger.